
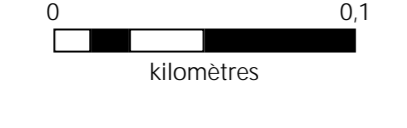


DOCUMENT DE TRAVAIL



- Zones du PLU**
- Ua, zone urbaine correspondant aux chef-lieu et hameaux
 - Uaa, secteur de la zone Ua correspondant au centre historique du chef-lieu
 - Uab, secteur de la zone Ua correspondant aux anciens gîtes Hannibal
 - Ucamp, zone urbaine correspondant au camping existant SARL Queyras - caravaneige
 - A, zone agricole
 - Aj1, STECAL dédié aux cabanons et serres liés aux jardins collectifs - le Roux
 - Aj2, STECAL dédié aux serres liées aux jardins collectifs - la Tioure
 - Ap, zone agricole protégée
 - As, zone agricole dédiée aux serres, cabanons et petites constructions agricoles
 - Ask, zone agricole correspondant au domaine skiable et aménagements liés
 - N, zone naturelle
 - Nc, zone naturelle correspondant à l'aire de camping-cars publique
 - Ncamp, STECAL dédié au camping de Valpreveyre
 - Nski, zone naturelle correspondant au domaine skiable et aménagements liés
 - Nsk1, STECAL dédié à l'extension du restaurant d'altitude et sa diversification

- Prescriptions surfaciques**
- Emplacement réservé
 - Espace boisé classé
 - Pelouses sèches à protéger
 - Protection patrimoniale
 - Zones humides à protéger

- Prescriptions ponctuelles**
- Abre à préserver
 - Pierres écrites à préserver

- Autres informations**
- Protection des rives des plans d'eau en zone de montagne
 - Bâti cadastré (PCI vecteur 2022)
 - Parcelle cadastrée (PCI vecteur 2022)

N°	Objet	Destinataire	Superficie ou largeur
ER1	Extension du cimetière du Roux	Commune d'Abrès-Ristolas	750 m ²
ER2	Création de stationnements au Roux	Commune d'Abrès-Ristolas	560 m ²